



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Lukas Bouthillier, directeur général de Venise-en-Québec, à tous les contribuables de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors de la séance du 7 avril 2025, a adopté le projet de règlement n° 322-2009-37 et qu'une assemblée publique de consultation aura lieu :

Le lundi 28 avril 2025 à 18 h 30

Au Centre Culturel dans la salle polyvalente

Entrée par l'arrière comme pour la bibliothèque

Situé au 239, 16^e Avenue Ouest

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° :

- 322-2009-37 / Règlement amendant le règlement de zonage n° 322-2009.

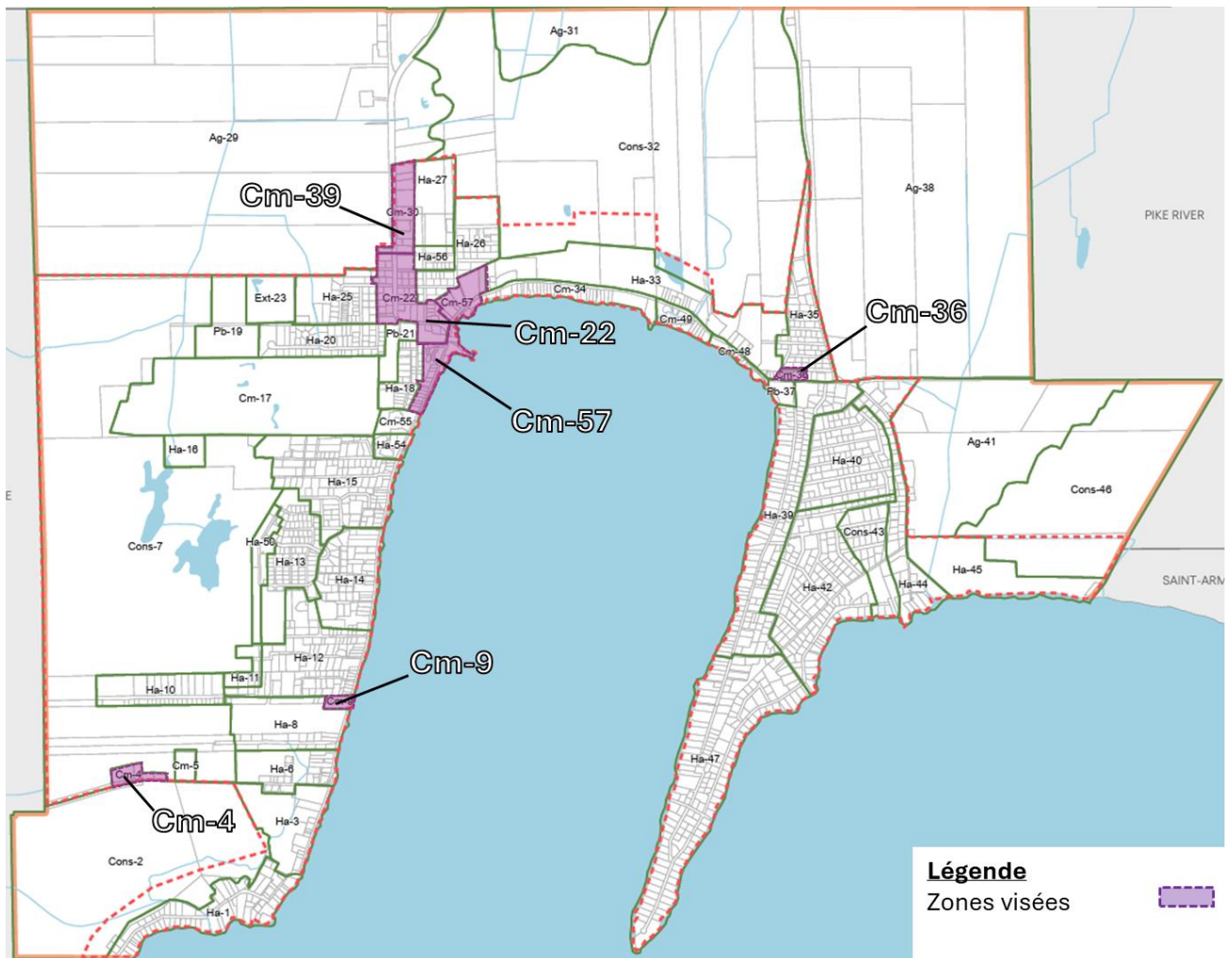
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
 - i. **N° 322-2009-37**, amendant le règlement de **zonage** n° **322-2009** visant la modification de dispositions relatives aux usages additionnels autorisés pour une habitation unifamiliale, la modification de la hauteur minimale autorisée pour la zone Cm-22 et la modification des usages autorisés pour les zones Cm-4, Cm-9, Cm-30, Cm-36 et Cm-57. Les zones concernées sont illustrées à l'annexe A du présent avis.
2. Une séance publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 28 avril 2025 à 18 h 30 à la salle polyvalente** du Centre Culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest, à Venise-en-Québec. Au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité, ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. Le projet de règlement n° 322-2009-37 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ ce 8^e jour du mois d'avril 2025 à Venise-en-Québec

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA
Directeur général et greffier-trésorier

Annexe A





Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, résidant à Bromont, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du mardi 8 avril 2025.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier Directeur général et greffier-trésorier de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés sur le site Internet de la Municipalité le mardi 8 avril 2025.

A handwritten signature in black ink that reads 'Lukas Bouthillier'.

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA
Directeur général et greffier-trésorier
8 avril 2025